

Nom de la formation

BP COIFFURE

Références :

Code RNCP : 12281
Code diplôme : 45033608
Niveau du diplôme : 4

Public visé par la formation et prérequis :

Public :

Cette formation est accessible aux apprenants de moins de 30 ans sous contrat d'apprentissage ou sous contrat de professionnalisation. Elle est également accessible aux adultes en reconversion ou demandeur d'emploi par la voie de la formation professionnelle continue.

Prérequis : CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie

Objectifs de la formation :

Le métier visé : Coiffeur / Coiffeuse

Objectifs généraux de la formation :

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure est un professionnel hautement qualifié. Il est compétent dans l'accueil, la prise en charge et le suivi de la clientèle ; il maîtrise les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage. Il conseille la clientèle et exerce une activité de valorisation des services et de suivi beauté. Il assure également la gestion administrative et financière de l'entreprise ainsi que son développement, l'animation et la gestion du personnel.

Dans ses activités d'accueil et de suivi de la clientèle, il réalise la collecte, la sélection et le traitement des informations ainsi que le suivi de la qualité de l'accueil et la prise en charge de la clientèle. Il conçoit et met en œuvre des techniques, produits et services par :

- Le conseil et la vente de produits, matériels et services,
- La conception de coiffure personnalisée,
- La mise en œuvre des techniques de soins capillaires, de coloration et d'éclaircissement,
- La création et la réalisation de coupes aussi bien féminines que masculines,
- La conception et la réalisation de coiffures événementielles,
- La conception de coupes masculines spécifiques ainsi que la réalisation d'une taille du système pilo-facial.

L'exercice du métier prend en compte la connaissance de l'entreprise, la réglementation et les normes en vigueur, la santé et la sécurité au travail, la qualité et le développement durable. La maîtrise des outils informatiques et des logiciels professionnels est également requise.

Contenu de la formation :

A titre indicatif, la formation est articulée autour des apports théoriques et pratiques suivants (volume horaire pouvant être modifié en fonction des contraintes de fonctionnement de l'établissement) :

		Durée hebdomadaire	
		1 ^{ère} année BP	2 ^{ème} année BP
DOMAINE GÉNÉRAL	Matières dispensées		
	Expression française et ouverture sur le monde	4 H	4 H
	Total Domaine général	4 H	4 H
DOMAINE PROFESSIONNEL	Savoirs technologiques associés		
	Biologie	4 H	4 H
	Vente conseil	2 H	2 H
	Arts Appliqués	2 H	2 H
	Chimie appliquée	3 H	3 H
	Gestion	6 H	5 H
	Technologie	4 H	4 H
	Interventions pratiques		
	Travaux pratiques	10 H	10 H
	Total Domaine Professionnel	31 H	31 H
TOTAL GÉNÉRAL		35 H	35 H

Durée de la formation et modalités d'organisation :

La formation se déroule sur 2 années en alternance.

L'apprenant est convoqué à 13 sessions d'une semaine de 35 h de formation la première et la deuxième année au CFA de la CMA Loiret (sauf les jours de fermeture du CFA et jours fériés), soit :

- 1^{ère} année : 455 H
- 2^{ème} année : 455 H
- Total sur les deux années : 910 H

Modalités de suivi et d'accompagnement :

► Accueil des apprenants

Un séminaire d'accueil est proposé à tout apprenant lors de sa 1^{ère} semaine de cours au CFA, favorisant ainsi son intégration de sein de son nouveau lieu de formation.

Ce temps d'accueil est composé :

- D'une réunion sur l'organisation du CFA, la présentation du règlement intérieur, les axes pédagogiques de la formation, les modalités d'accueil de l'apprenti au CFA.

- D'une visite du CFA.
- De la présentation des équipes des pôles pédagogique et éducatif.
- D'une réunion sur les modalités de fonctionnement de l'internat.

► **Suivi de l'apprenant pendant sa formation**

Afin de permettre un suivi régulier de l'apprenant en formation, différents outils et dispositifs sont utilisés :

- **Le Livret d'apprentissage et l'Environnement Numérique de Travail** permettent de suivre la progression de l'apprenti et de communiquer avec les familles et les employeurs.
- **Les visites d'entreprise** : le professeur rencontre l'apprenant et le maître d'apprentissage en entreprise afin d'évaluer l'intégration de l'apprenant dans l'entreprise, échanger sur sa progression en lien avec le référentiel de formation et de répondre aux questions qu'ils peuvent se poser sur le CFA.
- **Le dispositif de médiation** : les entreprises ou les apprenants peuvent solliciter l'espace médiation pour être accompagnés sur des questions liées aux contrat de travail et / ou la relation entre les deux parties.

Accompagnement des publics spécifiques :

Le CFA met en œuvre une pédagogie différenciée qui permet de tenir compte des spécificités des jeunes en formation :

- Individualisation des parcours de formation en fonction des acquis antérieurs
- Ateliers renforcés et dispositifs du Centre de Formation des Apprentis Spécialisés (CFAS) en cas de difficultés rencontrées dans les apprentissages
- Ateliers Français Langues Étrangère (FLE) pour les apprenants nécessitant une remise à niveau dans les savoirs de base

Les apprenants en situation de handicap seront accompagnés par le CFA dans leur parcours de formations par le référent handicap.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Cours dispensés en présentiels
- Compte office 365 : mise à disposition des cours et des outils e-learning
- Environnement Numérique de Travail (ENT) : consultation de l'emploi du temps, des notes et des appréciations, de l'assiduité de l'apprenant.

Évaluation :

Les modalités d'évaluation pour passer l'examen de la formation préparée sont de deux natures :

- Examen en fin de formation
- Examen en cours de formation (contrôles répartis sur les 2 ou 3 années de formations)

Diplôme préparé	Modalités d'évaluation
CAP, CTM, MC, BP, BTM, BTS	Examen en fin de formation
Bac professionnel	Contrôle en cours de formation